

Formation H1- H1V - 3,5 jours

Habilitation électricien exécutant au voisinage HT

FORMATION
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 91 05959 91

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel électricien qui exécute des travaux électriques en Haute tension.

OBJECTIFS

Exécuter des travaux de câblage, de raccordement, de liaison électrique sur une installation électrique hors tension ou au voisinage avec EPI, en toute sécurité, selon la norme **NF C 18-510**.

CONTENU DE LA FORMATION

- La progression de la réglementation sur les risques électriques.
- Les grandeurs électriques, les fondamentaux.
- Les dangers de l'électricité et les zones.
- Les modes de travaux ; les documents de travail.
- Les différents domaines de tension et régimes de neutre.
- Le principe d'une habilitation : définition et symboles.
- Les prescriptions et documents associés.
- Les moyens de protection, EPI, tapis, gants,...
- Le choix des matériels et des outils de sécurité.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique.
- Le rôle du H1-H1V.
- Les modes de travaux, lecture de plan, plan de prévention et de sécurité.
- Les circuits et câblages électriques.
- Les couplages, les groupes électrogènes, les transformateurs et onduleurs.
- Les distributions, postes HTB-HTA/BT et TGBT.
- Contrôles individuels notés (QCM).
- Travaux pratiques notés, (TP).

Synthèse et bilan de la formation.

INFOS PRATIQUES

REF. : P-E003

Durée : 25h sur 3,5 jours avec les évaluations spécifiques TP.

Nombre de stagiaires : 1 à 10 personnes.

Intervenants FPSI : formateur en habilitation électrique (diplômé en électrotechnique).



LA RÉGLEMENTATION

Formation sécurité pour l'attribution d'une carte verte (UTE) signée par le titulaire et l'employeur.

Imputable L6331 - 3
(Décret 2010-1118-UTE
C18-510-NF C 18-510)



Obligatoire par arrêté JO du 5 mai 2012.

VALIDATION

A l'issue de la formation, un avis favorable est rédigé et adressé à l'employeur.

SUPPORTS - MATERIEL

Carnet de sécurité électrique, destiné au personnel habilité.



NOUS CONTACTER :

70 Avenue de la Division Leclerc - 91160 Ballainvilliers

Tél : +33 (1) 69 63 04 47 - Fax : +33 (1) 69 63 01 67

mail : contact@fpsi.fr - www.fpsi.fr